

Ce chapitre est extrait de « L'Âme des Molécules – Une histoire de la "mémoire de l'eau" » par Francis Beauvais (Coll. Mille Mondes; Lulu Press 2007)
ISBN : 978-1411668751
L'ouvrage complet est en lecture libre au format pdf sur le site www.mille-mondes.fr
La version papier est disponible sur www.amazon.fr

Francis BEAUVAIS

L'ÂME DES MOLECULES

Une histoire de la « mémoire de l'eau »

≡ **Collection Mille Mondes** ≡

Avant-propos

*« Je cherche une goutte de pluie
Qui vient de tomber dans la mer
[...]
Je cherche pour faire plaisir
A ce fragile souvenir
Dont je suis seul dépositaire. »*

Jules Supervielle. *La fable du monde.*

Les circonstances qui ont présidé à l'élaboration et à l'écriture de cet ouvrage méritent quelques explications. Entré en 1984 comme étudiant en thèse dans le laboratoire de J. Benveniste (Unité 200 de l'Inserm à Clamart) après des études de médecine et de biologie, mon domaine de recherche concernait les polynucléaires basophiles, une variété de globules blancs impliqués dans les phénomènes immunoallergiques. Aussi ce fut tout naturellement que je me retrouvai à partager une partie de mon temps avec l'équipe « hautes dilutions » du laboratoire.

C'est pendant cette période qu'eut lieu l'« affaire *Nature* » relatée dans la première partie de ce récit. Parti en 1992 vers d'autres horizons, j'eus ensuite l'opportunité de travailler de 1996 à 2000 à proximité immédiate de l'équipe de J. Benveniste. De grands changements avaient eu lieu en quelques années. En effet, les « hautes dilutions » avaient fait place aux « transmissions électromagnétiques ». Sans faire partie de l'équipe mais ayant conservé des liens amicaux avec l'ensemble de ses membres, j'étais dans une position privilégiée pour observer les expériences étonnantes de mes anciens collègues, prêtant à l'occasion main-forte pour une expérience « à l'aveugle ». Néanmoins je n'étais plus « participant » mais spectateur d'un phénomène captivant. J'avais le sentiment – quel qu'en serait le dénouement – qu'avec ces expériences singulières un chapitre de l'histoire des sciences s'écrivait sous mes yeux. Dès lors, j'essayais de comprendre, je questionnais, je notais. D'acteur, je devenais observateur. Et, rapidement, l'objet de mon intérêt glissa de la « mémoire de l'eau » vers les « phénomènes constatés par les chercheurs qui étudient la mémoire de l'eau ».

Tout au long de ces années – près de vingt ans – nombreux furent ceux qui, connaissant mon intérêt pour ce sujet, me transpirent spontanément des informations qui s'ajoutaient à celles issues de mon travail personnel antérieur et

à mes propres notes et observations. Le classement des documents et la réanalyse progressive des résultats expérimentaux finirent par révéler une histoire qui avait sa cohérence et sa raison d'être. La rédaction s'imposait. Mais des interrogations surgirent lorsqu'il s'agit de référencer certains documents primaires tels que comptes-rendus d'expériences ou correspondances. En effet, pour certaines correspondances – celles de J. Benveniste par exemple – dont j'avais eu connaissance, du fait de mes fonctions ou par un autre canal d'information, étais-je autorisé à en faire état ? La teneur de ces lettres dont j'avais copie, appartenait-elle à l'Inserm ? A leur destinataire ? Aux ayants droits de J. Benveniste ? A ses collaborateurs ? A la société de droit privé que J. Benveniste avait fondée ? Ne retranscrivant pas intégralement ces correspondances, on pouvait m'accorder, estimai-je, le droit de citation habituel.

Plus délicate était la question des expériences. Avais-je le droit de les décrire ? Il existe un principe non écrit qui considère qu'une expérience appartient au chercheur qui l'a conçue et réalisée. J. Benveniste n'étant plus parmi nous, les mêmes questions d'« héritage » pouvaient néanmoins se poser. Devais-je m'en tenir uniquement aux expériences dont j'avais été moi-même partie prenante ? Le récit risquait d'en être singulièrement abrégé. Fallait-il pour chacune des expériences dont je n'étais pas à l'origine – c'est-à-dire la quasi-totalité – demander l'autorisation à son auteur ou à son « héritier moral » à défaut d'un « héritier scientifique » ? Ce faisant – nonobstant la lourdeur de l'entreprise – ne risquait-on pas de dériver vers un récit « autorisé » et amputé de certains épisodes pourtant éclairants mais tournant le dos à l'hagiographie ?

Un début de réponse se fit jour en considérant les nombreux documents que J. Benveniste a toujours largement diffusés. Tous ceux qui le connaissent savent en effet que J. Benveniste a beaucoup écrit et a entretenu un réseau dense de correspondants auxquels il adressait maintes missives. En particulier, il adressait régulièrement des comptes-rendus détaillés de ses expériences aux scientifiques français et étrangers par le biais de larges « mailings » afin de les tenir au courant de l'avancement de ses travaux. De plus, une grande partie des résultats de ces expériences ont déjà été décrits, au moins dans leurs grandes lignes, par exemple dans l'ouvrage de M. Schiff¹ ou sur le site Internet du laboratoire de J. Benveniste. D'autres résultats sont du domaine public, ayant fait par exemple l'objet de communications à des congrès sous forme de « posters » ; ces résultats sont accessibles dans les bibliothèques scientifiques.

De nombreuses informations sont également disponibles dans les textes des brevets sur la « biologie numérique » que J. Benveniste a déposés. Ces brevets sont maintenant publics et décrivent par le menu les dispositifs expérimentaux

¹ M. Schiff. Un cas de censure dans la science (1994). *Albin Michel*

et les résultats obtenus avec ces derniers. Par ailleurs, une équipe multidisciplinaire américaine mandatée par une agence de l'Armée américaine a expertisé un robot analyseur automatique mis au point par J. Benveniste et ses collaborateurs. Ce dispositif était destiné à démontrer le bien-fondé des principes de la « biologie numérique ». La méthodologie et les expériences qui furent alors réalisées pour cette expertise sont décrites de façon détaillée dans un article scientifique publié en 2006. Et, si nous apportons des informations inédites sur la genèse et les développements de la « biologie numérique », elles ne sauraient modifier les conclusions de cette expertise.

Ces exemples montrent donc qu'une grande partie de l'information concernant les expériences réalisées par J. Benveniste et son équipe que ce soit dans le cadre des « hautes dilutions » ou dans celui des « transmissions électromagnétiques » est disponible mais de façon éparpillée ou n'est que peu explicite pour qui connaît mal ce domaine.

Tout autre aurait été le cas de figure si ces expériences avaient été réalisées dans un petit cercle discret et confidentiel ne souhaitant pas communiquer avec le monde extérieur. Car le moins que l'on puisse dire est que J. Benveniste accordait une importance extrême à ce que ses résultats bénéficient d'une « visibilité » maximale. Cette attitude qui aboutit au bras de fer avec la revue *Nature* a eu pour conséquence de susciter une attente importante de la part du public. La contrepartie de cette publicité qui fut faite autour de la « mémoire de l'eau » est que ce même public reste aujourd'hui sur une impression d'inachevé et se demande toujours « si Benveniste avait raison ». Par un juste retour des choses, il apparaîtrait donc normal d'apporter à nos contemporains – qu'ils soient scientifiques, amateurs de sciences, curieux ou simples citoyens – l'ensemble des éléments disponibles sur cette histoire. De surcroît ces expériences furent réalisées – au moins en partie et même si ce fut à son corps défendant – grâce aux infrastructures et au financement d'un établissement public sur lequel tout citoyen détient un légitime droit de regard.

Enfin, ne laisser aucun point dans l'ombre est également le meilleur moyen d'en finir avec un certain nombre de rumeurs, d'approximations, d'idées reçues et de contrevérités dont cette histoire fut riche. C'est pour l'ensemble de ces raisons que j'ai adopté une attitude qui me paraît la plus raisonnable, la plus honnête et la plus pertinente à la fois d'un point de vue scientifique mais également vis-à-vis de l'histoire des sciences à laquelle appartient désormais cet épisode fameux. Pour ce faire, j'ai inclus dans le récit tout document ou information sur la seule base de son intérêt scientifique ou des informations qu'il apportait à la compréhension du récit. En résumé – et pour paraphraser Lacan (ce sera la seule fois) – je ne m'autorise que de moi-même.

A ce propos, un dernier obstacle – mineur celui-ci – a surgi au moment de la rédaction. Qui est le narrateur ? D'où parle-t-il ? Fallait-il adopter la manière d'un témoignage où le « je » est omniprésent donnant certes de la chair au récit mais rendant plus délicat tout recul critique. J'avais été en effet un témoin direct des épisodes successifs de l'« affaire *Nature* » développée dans la première partie. Je ne pouvais le nier même si du temps a passé depuis 1988 et même si les développements ultérieurs de l'affaire m'ont permis d'acquérir une vision plus globale et plus distanciée. Pour la deuxième partie, en revanche, la question du « je » ne se posait plus. Par conséquent, le récit risquait de présenter une rupture dans le ton et un changement dans le point de vue entre les deux parties. C'est pourquoi, afin de préserver autant que possible une homogénéité et une distance critique entre le « narrateur » et « l'équipe de J. Benveniste », j'ai adopté les conventions suivantes. Le « nous » qui est utilisé tout au long du texte désigne le « narrateur » (parfois le narrateur et le lecteur). Toutefois j'ai eu recours au « je » lorsque le récit l'imposait : essentiellement dans les chapitres 3 et 9 de la première partie. Le « nous » dans ces deux chapitres doit alors être compris comme « moi et les autres membres du laboratoire ».

Toutes ces précisions ayant été apportées, je peux maintenant me livrer – avec sincérité – au jeu des remerciements.

Tout d'abord, je remercie mes lecteurs du « premier cercle », Anne Dulioust, Christophe Beauvais, Emmanuel Dulioust ainsi que mes parents Anne-Marie et André Beauvais ; je remercie tout particulièrement Didier Robrieux pour sa relecture attentive et minutieuse du manuscrit ainsi que pour les conseils qu'il m'a prodigués avec amitié et professionnalisme. Leurs encouragements m'ont incité à poursuivre mon effort jusqu'à son terme.

Ne pouvant citer chacun, je remercie tous ceux – en particulier mes anciens amis et collègues de l'Inserm – qui, jouant parfois les « Mark Felt », ont avec constance porté à ma connaissance des documents ou des informations ; je remercie plus particulièrement Jamal Aïssa et Larbi Kahhak qui furent toujours ouverts à mes questions et furent également d'agréables « camarades de paillasse ».

Je garde une reconnaissance particulière à Peter Jurgens avec qui j'eus de fréquentes et passionnées discussions au cours desquelles nous partagions notre perplexité face aux « phénomènes de Clamart ». Il a ainsi attiré mon attention sur certains détails éclairants. S'il ne nous avait quittés trop tôt, j'aurais été heureux qu'il commente ce texte.

Le bref conte qui suit n'est pas hors sujet. Au contraire, sa sagesse pleine d'humour permet d'entrevoir comment sortir de certaines impasses intellectuelles – dont le sujet de ce livre est un exemple – où deux camps irréductibles et apparemment irréconciliables sont en présence.

Nasredine Hodja est un personnage du folklore turc dont les saynètes sont colportées par une tradition orale. Il incarne un personnage naïf tout empreint de sagesse populaire dont la logique malicieuse lui permet d'avoir réponse à tout avec humour et subtilité.

Nasredine Hodja tenait une épicerie. Les affaires étaient florissantes et la boutique bien achalandée. Des acheteurs venaient de toute la contrée et Nasredine faisait bien des envieux. Un jour, son fils aîné vint le trouver et lui dit :

– Dis-moi Père, Dieu te garde toujours en bonne santé, mais lorsque tu ne seras plus là, c'est bien à moi, ton fils aîné, que reviendra l'épicerie ? Tu sais que le droit d'aînesse prime sur toute autre considération dans notre pays.

– Tu as raison, mon fils, répondit Nasredine.

Quelques instants après, ce fut au tour du fils cadet de Nasredine de demander :

– Dis-moi, Père, j'espère que de nombreuses années te souriront encore, mais lorsque tu disparaîtras, c'est bien à moi que reviendra l'épicerie, n'est-ce pas ? J'y travaille du matin au soir sans compter ma peine et ce ne serait que justice. Mon frère aîné, ce paresseux, ne fait rien pour assurer la prospérité de ton bien.

– Tu as raison, mon fils, répondit Nasredine.

La femme de Nasredine qui avait entendu les deux conversations successives depuis la pièce voisine lui fit des reproches :

– Comment as-tu pu répondre comme tu l'as fait à tes deux fils ? Tu sais très bien qu'ils ne peuvent avoir gain de cause tous les deux simultanément ?

Nasredine réfléchit quelques instants puis, avec un air joyeux, il répondit à sa femme :

– Mais, toi aussi, tu as raison !